



**Alternative Land Use Services
Les écoservices, une occasion pour
l'agriculture d'être à l'avant-garde en
matière de conservation**

**Institut agricole du
Canada – Forum 2005**

M. Robert O. Bailey

Delta Waterfowl Foundation

8 novembre 2005



Le contexte : Nécessité des ALUS

- La société exige des agriculteurs des avantages environnementaux
- Réglementation gouvernementale accrue
- Nombreux défis financiers pour les agriculteurs

Le résultat :

Les agriculteurs ne peuvent assumer le coût des biens et services écologiques (B et SE) et de la protection du capital naturel



Le contexte : Nécessité des ALUS

Propriété des ressources sur les terres privées

Ressource	Privée	Publique
Sol	X	
Eau		X
Cultures	X	
Faune		X
Poissons		X
Bétail	X	
Arbres	X	
Air		X



Les politiques et les B et SE

Outils pratiques applicables

- **Réglementation :**

- **Loi sur les pêches (Canada)**
- **Loi sur les espèces en péril (Canada)**
- **Règlement sur les oiseaux migrateurs (Canada)**
- **Lois provinciales sur les droits relatifs à l'eau**
- **Loi de l'Î.-P.-É. sur les zones tampons**
- **Ontario : Loi sur les éléments nutritifs et ceinture verte**
- **Lois provinciales pour la protection des eaux de source**

Résultat : Réglementation visant les “sources ponctuelles” non conçue pour façonner le paysage



Les politiques et les B et SE

Outils pratiques applicables

- Acquisition :
 - Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, acquisition des droits de propriété et accords relatifs à la conservation / servitudes

Résultat : Dans les Prairies, les collectivités “freinent”, d’où une capacité limitée d’influer sur le paysage



Les politiques et les B et SE

Outils pratiques applicables

- Incitatifs :
 - PNAGS, Programme de gérance des habitats
 - Programmes provinciaux : crédit d'impôt du MB pour les zones riveraines
 - BPG d'AAC et autres frais partagés
 - Programme de la couverture verte d'AAC
 - Crédits de carbone : qui paie et qui en profite?

Résultat : Programmes nombreux non intégrés et ayant peu d'effet sur le paysage général



Les politiques et les B et SE

Outils pratiques applicables

- Éviter de tabler sur la réglementation
- Intégrer les programmes avec incitatifs existants
- Utiliser les incitatifs pour avoir plus d'effet sur le paysage
- Protéger le capital naturel
- Garder la population dans les régions rurales du Canada



Le rôle des ALUS

But :

Favoriser la production de biens et de services écologiques sur les terres agricoles privées du Canada





Le rôle des ALUS

Principaux éléments

- Insistent sur les atouts et non les risques
- Insistent sur les paysages et non les sources ponctuelles
- Incitatifs intéressants pour les services nouveaux et existants relatifs au paysage
- Sans incidence sur le commerce
- Services fournis par des organismes existants
- Conformes aux objectifs du CSA relatifs à l'environnement et à la biodiversité



Le rôle des ALUS

Doter les collectivités d'une capacité de conservation

- Les ALUS investissent dans la capacité des occupants des terres...
 - ...agriculteurs, éleveurs, collectivités rurales, administrations locales et organisations / institutions au service du secteur agricole...
 - ...de concevoir, développer et réaliser la conservation du paysage sur les terres agricoles privées



Le rôle des ALUS

En quoi diffèrent-ils des autres plans?

- Viennent des agriculteurs et des collectivités rurales
- Fournis par l'intermédiaire du secteur agricole
- S'attachent aux bassins versants et aux fermes
- Permettent de coordonner nos efforts de conservation avec nos voisins d'outre-frontière
- Rapprochent les habitants des villes et des campagnes
- Profitent à tous les Canadiens



Le rôle des ALUS

Pourquoi un projet-pilote?

- Conception efficace d'un programme national
- Évaluation des mécanismes d'exécution, du prix et des économies par rapport aux autres programmes
- Vérification de l'acceptation et obtention d'un appui au niveau local et politique



Où en sont les ALUS?

- Sensibilisation : coalition des organisations nationales et provinciales de producteurs
- Projets-pilotes en Ontario et au Manitoba
- Ateliers nationaux et conférence sur les ALUS
- Création d'un comité des sous-ministres pour les B et SE / ALUS
- Les ministres de l'Agriculture sont favorables à l'élaboration d'une politique sur les B et SE et à l'idée des projets-pilotes
- Rapport de Wayne Easter



ALUS - Les prochaines étapes

- Financement des projets-pilotes du Manitoba et de l'Ontario – nouvelles propositions pour la Saskatchewan, l'Alberta et d'autres provinces
- Sensibilisation accrue : groupes et secteurs sociaux, économiques et environnementaux
- Conseil national des ALUS
- Symposium national sur les B et SE
- Recherche sur la politique socioéconomique / intégration avec les initiatives stratégiques et programmes généraux
- Fondement pour le CSA II



Le mot de la fin

- Tiré du Globe & Mail :

“On devrait les aider, non pas avec des mesures temporaires, ... mais il faudrait au contraire les payer pour être les gardiens du territoire...”

“... Les agriculteurs devraient pouvoir rendre ces terres (peu productives) à la nature pour qu’elles servent à autre chose qu’à l’alimentation, qu’elles deviennent des pâturages permanents, des habitats, des marécages, des réserves fauniques... **Ainsi les agriculteurs seraient payés pour devenir les gardiens de ce magnifique patrimoine qu’est le territoire, pour notre bien à tous.**”